

**COMPTE ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)DÉNOMINATION: **Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Européenne de Bruxelles II - Woluwe**Forme juridique¹: **Association internationale sans but lucratif**Adresse: **Avenue Oscar Jespers**N°: **75**Code postal: **1200**Commune: **Woluwe-Saint-Lambert**Pays: **Belgique**Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Bruxelles, francophone**Adresse Internet:²Adresse e-mail²:Numéro d'entreprise **0419.537.272**

DATE **14/11/2024** de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS en

EUROS (2 décimales)³approuvés par l'assemblée générale ⁴ du**15/01/2026**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

1/09/2024

au

31/08/2025

Exercice précédent du

1/09/2023

au

31/08/2024Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / **ne sont pas**⁵ identiques à ceux publiés antérieurementNombre total de pages déposées: **15**
objet: 6.1.3, 6.3, 6.5, 7, 8

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans



Signature
(nom et qualité)
PIM GESQUIERE
Président du Conseil d'Administration

Signature
(nom et qualité)
ANDREA GRGIC 
VICE PRESIDENT
ADMIN

¹ Le cas échéant, la mention "en liquidation" est ajoutée à la forme juridique.² Mention facultative.³ Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.⁴ Par le conseil d'administration dans le cas d'une fondation / par l'organe général de direction dans le cas d'une association internationale sans but lucratif.⁵ Biffer la mention inutile.

LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES

LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association ou de la fondation

PETRAITIENÉ Elita



Mandat: Administrateur, début: 09/01/2025, fin: 28/02/2027

DEBAR Pierre



Mandat: Administrateur, début: 11/01/2024, fin: 15/01/2026

GESQUIERE Pim



Mandat: Président du Conseil d'Administration, début: 11/01/2024, fin: 15/01/2026

VON PFALER Jan



Mandat: Administrateur, début: 11/01/2024, fin: 15/01/2026

FOLKMANIS Andrew Janis



Mandat: Administrateur, début: 09/01/2025, fin: 28/02/2027

PEYREDIEU DU CHARLAT Eva



Mandat: Administrateur, début: 09/01/2025, fin: 28/02/2027

GRGIC Andrea



Mandat: Vice-président du Conseil d'Administration, début: 09/01/2025, fin: 28/02/2027

SANTOS Fabricio



Mandat: Administrateur, début: 11/01/2024, fin: 15/01/2026

SVENINGSSON Carin



Mandat: Administrateur, début: 09/01/2025, fin: 15/01/2026

A handwritten signature in blue ink, appearing to be a stylized 'J' or 'C'.

LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)**GOONETIKALE Anusha**

Mandat: Administrateur, début: 09/01/2025, fin: 15/01/2026

CARAPELLI Luca

Mandat: Administrateur, début: 11/01/2024, fin: 15/01/2026

BATISTA COUTINHO Vanessa

Mandat: Administrateur, début: 09/01/2025, fin: 15/01/2026

HAMMESFAHR Ute

Mandat: Administrateur, début: 09/01/2025, fin: 15/01/2026

GONCALVES GIL Joana

Mandat: Administrateur, début: 09/01/2025, fin: 28/02/2027

ALVES RODRIGUES Celia

Mandat: Administrateur, début: 11/01/2024, fin: 15/01/2026

GROUPE AUDIT BELGIUM SRL 0434.720.148

Avenue du Bourgmestre Etienne Demunter 5, boîte 10, 1090 Jette, Belgique

Numéro de membre: B00096

Mandat: Commissaire, début: 31/01/2023, fin: 15/01/2026

Représenté par:

1. TUYTTENS Sophie

Avenue du Bourgmestre Etienne Demunter 5 , boîte 10, 1090 Jette, Belgique

Réviseur d'entreprises, Numéro de membre : A02753

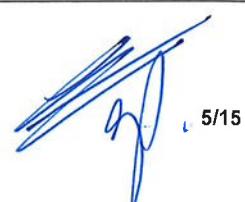
COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	263.109,84	358.390,89
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21	216.806,75	294.951,19
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	46.303,09	63.439,70
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	15.329,94	23.685,53
Mobilier et matériel roulant		24	30.973,15	39.754,17
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28		
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	2.687.708,90	2.425.516,93
Créances à plus d'un an		29	5.040,00	
Créances commerciales		290	5.040,00	
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	76.768,09	88.763,77
Stocks		30/36	76.768,09	88.763,77
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	471.423,35	843.144,53
Créances commerciales		40	420.493,59	786.697,26
Autres créances		41	50.929,76	56.447,27
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	2.097.016,23	1.460.101,64
Comptes de régularisation		490/1	37.461,23	33.506,99
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	2.950.818,74	2.783.907,82



	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
FONDS SOCIAL		10/15	2.472.023,27	2.326.257,55
Fonds de l'association ou de la fondation	6.2	10		
Plus-values de réévaluation		12		
Fonds affectés et autres réserves	6.2	13	2.472.023,27	2.326.257,55
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14		
Subsides en capital		15		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	6.2	16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise		167		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	478.795,47	457.650,27
Dettes à plus d'un an	6.3	17		
Dettes financières		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.3	42/48	478.795,47	457.650,27
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	131.045,87	214.170,25
Fournisseurs		440/4	131.045,87	214.170,25
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	293.961,84	209.468,88
Impôts		450/3	66.233,59	24.301,60
Rémunérations et charges sociales		454/9	227.728,25	185.167,28
Autres dettes		48	53.787,76	34.011,14
Comptes de régularisation		492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	2.950.818,74	2.783.907,82



5/15

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute	(+)(-)	9900	3.040.260,97	2.970.955,40
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires ⁶		70	11.530.142,53	10.887.393,19
Cotisations, dons, legs et subsides ⁶		73		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers ⁶		60/61	8.490.705,38	7.922.326,19
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)(-)	62	2.752.126,29	2.716.493,22
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	106.421,11	98.161,68
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)(-)	631/4	25.958,47	47.542,23
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)(-)	635/9		
Autres charges d'exploitation		640/8	625,17	1.086,87
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)(-)	9901	<u>155.129,93</u>	<u>107.671,40</u>
Produits financiers	6.4	75/76B	126,96	5.313,50
Produits financiers récurrents		75	5,58	4.603,13
Produits financiers non récurrents		76B	121,38	710,37
Charges financières	6.4	65/66B	9.491,17	9.834,53
Charges financières récurrentes		65	9.086,17	9.834,53
Charges financières non récurrentes		66B	405,00	
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)(-)	9903	<u>145.765,72</u>	<u>103.150,37</u>
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)(-)	67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)(-)	9904	<u>145.765,72</u>	<u>103.150,37</u>
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)(-)	9905	<u>145.765,72</u>	<u>103.150,37</u>

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	145.765,72	103.150,37
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	145.765,72	103.150,37
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P		
Prélèvement sur les capitaux propres: fonds, fonds affectés et autres réserves		791		
Affectations aux fonds affectés et autres réserves		691	145.765,72	103.150,37
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)		



af- 7/15

ANNEXE**ETAT DES IMMOBILISATIONS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8059P	xxxxxxxxxxxxxx	442.388,23
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8029		
Cessions et désaffectations	8039		
Transferts d'une rubrique à une autre	8049		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8059	442.388,23	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice	8129P	xxxxxxxxxxxxxx	147.437,04
Actés	8079	78.144,44	
Repris	8089		
Acquis de tiers	8099		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8109		
Transférés d'une rubrique à une autre	8119		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8129	225.581,48	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(21)	216.806,75	



	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	xxxxxxxxxxxxxx	438.953,44
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	11.140,06	
Cessions et désaffections	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8189	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	450.093,50	
Plus-values au terme de l'exercice	8259P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées .	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8249	
Plus-values au terme de l'exercice	8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329P	xxxxxxxxxxxxxx	375.513,74
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	28.276,67	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffections	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8319	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	403.790,41	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22/27)	46.303,09	
DONT			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	8349		



9/15

ETAT DES FONDS, FONDS AFFECTÉS ET PROVISIONS**FONDS**

Patrimoine de départ
Moyens permanents

Exercice	Exercice précédent

Modifications au cours de l'exercice

Montants

FONDS AFFECTÉS

Règles d'évaluation adoptées pour la détermination des montants affectés (rubrique 13 du passif)

Répartition par département des "Autres fonds affectés" s'élevant à 2.326.257,55 € + 145.765,72 € = 2.472.023,27 €

- Transports: 1.435.425,20 €
- Affaires Générales: 99.085,27 €
- Activités Périscolaires: 330.706,64 €
- Cantine: 461.794,23 €
- Département 'Fonds Social APEEE': 145.011,93 €

PROVISIONS

Ventilation de la rubrique 167 du passif ("Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise") si celle-ci représente un montant important

Exercice



RÉSULTATS**PERSONNEL**

Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Codes	Exercice	Exercice précédent
9087	35,6	40,8
76 (76A)	121,38	710,37
Produits financiers non récurrents (76B)	121,38	710,37
66 (66A)	405,00	
Charges financières non récurrentes (66B)	405,00	
6502		

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE**Produits non récurrents**

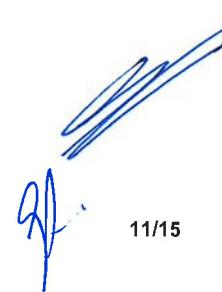
Produits d'exploitation non récurrents

Produits financiers non récurrents

Charges non récurrentes

Charges d'exploitation non récurrentes

Charges financières non récurrentes

RÉSULTATS FINANCIERS**Intérêts portés à l'actif**


RELATIONS AVEC LES ENTITÉS LIÉES, LES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES, LES ADMINISTRATEURS ET LES COMMISSAIRES

Codes	Exercice
9294	
9295	
9500	
9501	
9502	

ENTITÉS LIÉES OU SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

LES ADMINISTRATEURS ET LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ASSOCIATION OU LA FONDATION SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTITÉS CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Honoraires du commissaire (TVAC)

5.566,00

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Les transactions qui sont contractées directement ou indirectement entre l'association ou la fondation et les membres des organes de direction, de surveillance ou d'administration

Néant

Néant, étant entendu qu'en l'absence de critères juridiques permettant un inventaire des transactions avec des parties liées en dehors des conditions normales du marché, aucune information n'a pu être incluse.

Exercice

Exercice

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'association ou la fondation:

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ASSOCIATION OU LA FONDATION A INTRODUIT UNE DÉCLARATION
DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL**

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
Nombre moyen de travailleurs	100	21,4	35,3	35,6 (ETP)	40,8 (ETP)
Nombre d'heures effectivement prestées	101	28.165	23.137	51.302 (T)	60.074 (T)
Frais de personnel	102	1.590.629,36	1.161.496,93	2.752.126,29 (T)	2.716.493,22 (T)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	23	5	25,7
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	21	3	22,6
Contrat à durée déterminée	111	1	2	2,1
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113	1		1,0
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	13	1	13,6
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	7	1	7,6
de niveau supérieur non universitaire	1202	5		5,0
de niveau universitaire	1203	1		1,0
Femmes	121	10	4	12,1
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	4	3	5,8
de niveau supérieur non universitaire	1212	2	1	2,3
de niveau universitaire	1213	4		4,0
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	21	5	23,7
Ouvriers	132	2		
Autres	133			

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
ENTRÉES Nombre de travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	3	44	18,5
SORTIES Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice .	305	3	43	18,4

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour l'association ou la fondation	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'association ou la fondation	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'association ou la fondation	5843		5853	



 14/15

RÈGLES D'ÉVALUATION

Résumé des règles d'évaluation

Les règles d'évaluation de l'AISBL sont établies conformément à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et associations,

dont les dispositions ne sont pas reprises in extenso ci-après.

AR 29/04/2019 - Art. 3:6, §1er, al. 1 & 2

§ 1er. L'organe d'administration de la société, de l'ASBL, de l'AISBL ou de la fondation détermine les règles applicables à l'évaluation de l'inventaire visé à l'article III.89, § 1er, du Code de droit économique. Ces règles sont déterminées, dans le respect des dispositions du présent titre, du titre 2 et du titre 3, en tenant toutefois compte des caractéristiques propres à la société, l'ASBL, l'AISBL ou la fondation.

Ces règles sont actées dans le livre prévu à l'article III.89, § 1er, du Code de droit économique. Elles sont résumées dans l'annexe; ce résumé doit, conformément à l'article 3:1, alinéa 1er, être suffisamment précis pour permettre d'apprécier les méthodes d'évaluation adoptées.

Pour les matières qui ne sont pas explicitement réglées par la Loi ni par l'Arrêté Royal, les principes repris ci-dessous sont d'application. Selon les articles 3:10, 3:24 et 3:29 de l'arrêté royal, les évaluations, amortissements, réductions de valeur et les provisions pour risques et charges, doivent répondre aux critères de prudence, de sincérité et de bonne foi.

Les rubriques non reprises sont à considérer comme sans objet.

Immobilisations corporelles

Sont enregistrés en immobilisations corporelles, les investissements réalisés dont la durée de vie estimée est supérieure à un an et dont la prise en charges s'effectue alors sous forme d'amortissements calculés comme suit, suivant la méthode linéaire :

- Matériel de bureau / installations / software : amortissement linéaire de 20 % par an
- Matériel informatique : amortissement linéaire de 25 % par an

L'année de l'acquisition, les amortissements sont calculés au prorata du nombre de mois restant à courir entre la date d'achat et la date de clôture de l'exercice.

Stocks

Les stocks de produits alimentaires et non alimentaire, et autres tenues sportives, etc., font l'objet d'un inventaire physique à la date de clôture.

En cours d'exercice, les achats sont enregistrés en charges à leur valeur d'acquisition. Les charges de l'exercice sont ajustées en fin d'exercice par la variation des stocks repris à l'actif du bilan, sur base des inventaires physiques réalisés.

Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale sur base des factures émises ou d'un document probant.

Des réductions de valeur sont actées lorsque leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

En règle générale, sauf circonstances particulières justifiant un risque plus élevé, des réductions de valeur sont actées lorsque leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

En fin d'exercice comptable, il est convenu d'acter une provision pour réductions de valeur sur les créances commerciales à hauteur de :

- 90 jours ou moins > 0%
- 91-180 jours > 25%
- 181-360 jours > 50%
- Plus de 360 jours > 100%

L'ancienneté est calculée entre la date de facturation et la date d'évaluation. La date d'évaluation doit se situer entre la fin de l'exercice comptable et la clôture des comptes.

Cette règle est applicable à partir de l'exercice comptable 2024/2025.

Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les avoirs en comptes bancaires et en caisses sont valorisés à leur valeur nominale.

Les éventuels soldes disponibles dans d'autres devises que l'euro sont évalués au cours moyen de la devise concernée à la date de clôture.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges doivent être constituées systématiquement pour couvrir des pertes ou charges nettement circonscrites quant à leur nature, mais qui, à la date de clôture de l'exercice, sont probables ou certaines, mais indéterminées quant à leur montant. Elles ne peuvent avoir pour objet de corriger la valeur d'éléments portés à l'actif.

Fonds affectés

Le résultat réalisé chaque année est affecté aux différents départements selon la répartition proposée par l'organe d'administration.

Dettes

Les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale sur base des factures reçues de tiers ou d'un document probant.

Comptes de régularisation (actifs et passifs)

Les proratas de charges et de produits à imputer dans l'exercice ou à reporter sur l'exercice suivant sont enregistrés en comptes de régularisation et évalués à leur valeur d'acquisition, sans considération de la date de paiement ou d'encaissement de ces charges et produits, sauf si l'encaissement effectif de ces produits est incertain.

